

liaison a été établie avec le monde des affaires par le Bureau consultatif international du commerce et de l'industrie du Canada, créé en 1962 et réorganisé en 1977, qui se compose de représentants de la Chambre de commerce canadienne, de l'Association canadienne des exportateurs, de l'Association des manufacturiers canadiens, du chapitre canadien de la Chambre de commerce internationale, de l'Association canadienne pour l'Amérique latine et du Conseil économique du bassin du Pacifique. Il existe des mécanismes pour la consultation avec les organisations canadiennes de travailleurs, les universités et autres organismes non gouvernementaux. Des représentants des gouvernements provinciaux assistent aux réunions de l'OCDE lorsque les sujets à l'étude intéressent particulièrement les provinces.

Un certain nombre de comités et de groupes de travail de l'OCDE sont présidés par des Canadiens; l'ambassadeur canadien et représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation est vice-président du Comité de direction. Des Canadiens ont déjà occupé des postes importants au secrétariat, dont ceux du président du Centre pour le développement et directeur de la Direction de l'environnement.

20.2.4 Le Canada et les Nations Unies

L'appui que le Canada apporte à l'Organisation des Nations Unies depuis sa création constitue un élément essentiel de sa politique étrangère. Le Canada joue un rôle important à l'Assemblée générale, et il est membre d'un certain nombre d'organismes auxiliaires de cette Assemblée: Comité spécial des opérations de maintien de la paix, Conférence du Comité du désarmement, Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des rayonnements ionisants, Comité des contributions et Secrétariat des commissaires aux comptes. Au début de 1979, l'Assemblée générale comptait 147 membres et atteignait une représentation quasi universelle.

En 1977, le Canada a siégé au Conseil de sécurité pour la quatrième fois. Il avait déjà rempli trois mandats (1948-49, 1958-59 et 1967-68). Chaque mandat est d'une durée de deux ans; le mandat le plus récent s'est terminé le 31 décembre 1978.

Lors des 12 occasions où des troupes des Nations Unies ont été envoyées pour sauvegarder la paix et la sécurité, le Canada a pris une part active. En 1978, plus de 1,500 Canadiens participaient aux opérations des Nations Unies pour le maintien de la paix et la majorité d'entre eux, soit plus de 850 spécialistes des Forces armées canadiennes, assurait un soutien logistique au Sinaï. Dans la région des Hauteurs de Golan, plus de 150 Canadiens jouaient un rôle analogue au sein de la Force des Nations Unies. A Chypre, le Canada a envoyé du personnel d'infanterie pour patrouiller et faire respecter les accords intervenus entre les parties.

En 1979, le Canada a fourni près de \$6.5 millions pour le maintien de la paix. En outre, il a recherché activement des dispositions équitables de remboursement des pays participant aux opérations des Nations Unies pour le maintien de la paix. Des barèmes fixes ont été adoptés pour le remboursement des pays qui ont envoyé des troupes pour les forces des Nations Unies au Sinaï et dans les Hauteurs du Golan. C'est là une nette amélioration par rapport aux opérations précédentes de maintien de la paix, où les barèmes de remboursement étaient inégaux.

Le Canada a également siégé à intervalles réguliers au Conseil économique et social, troisième organe des Nations Unies en importance. Son dernier mandat remonte à 1975-77. En général, le Conseil se réunit deux fois l'an, une fois à New York pour discuter de questions d'ordre social et humanitaire, et une fois à Genève pour étudier des questions économiques, dont les problèmes d'alimentation et la coopération internationale. Le Conseil est chargé de coordonner l'activité de 167 organes auxiliaires de l'ONU. On peut en citer quelques-uns où le Canada est représenté: le Conseil d'administration du programme relatif à l'environnement, la Commission des stupéfiants et le Comité de la science et de la technologie au service du développement.

Ces dernières années, les Nations Unies ont consacré plus de temps aux droits de la personne, et de nouvelles déclarations, conventions et pactes ont été promulgués. En